



La Lettre d'Information de la Section du Tarn

Un 2ème drapeau pour la Section du Tarn

Dans ce numéro:

Le Message du Président d'honneur.

L'AG départementale 2022

Le Carnet 2022 de la Section

Michel Diaz, poète et président

L'ANOPEX du Tarn

La FNACA du Tarn

Prix pour la jeunesse 2022

Prix de l'Initiative Mémoirelle

Le Congrès national 2022

Histoire de sous





De 1954 à 1962, un nombre grandissant d'appelés du contingent fut envoyé en Algérie pour participer à la guerre, commencée le 1^{er} novembre 1954. Durant toute la période de la guerre, la France mobilise au total 1,5 million d'appelés du contingent (au sein d'une armée de 2 millions de soldats).

Au Sommaire du N° 4

05. **Le message du Président d'honneur**

06. **L'Assemblée Générale 2022 à Mazamet**

10. **La vie de la Section : activités 2022**
Un année en nette reprise

12. **Le Carnet 2022 de l'ANMONM 81**
Nominations et Promotions en 2022
Les nouveaux Compagnons tarnais
In memoriam.

14. **Michel DIAZ : « poète et président »**
32 années de présidence

14. **Les Prix pour la Jeunesse**
153 jeunes tarnais mis à l'honneur

18. **Le Prix de l'Initiative mémorielle**
Un trophée exceptionnel , pièce unique réalisée par un sculpteur tarnais

20. **L'ANOPEX du Tarn**

Les militaires de la 4ème génération du feu, celle des opérations extérieures (OPEX).

21. **La FNACA du Tarn**

Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962)

22. **Un deuxième drapeau pour la section du Tarn**

23. **Création de l'Ordre National du Mérite , 60ème anniversaire**

24. **Le Congrès national 2022 à Nancy**

25. **Une histoire de sous**

28. **3 idées de lecture**

La Lettre d'Information, Bulletin de liaison gratuit de la Section du Tarn de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite)

ANMONM81, 48 Route des Crêtes, 81500, Giroussens / Téléphone : 05 63 33 38 07 / Courriel : section.81@anmonm.org

Directeur de la Publication : Jean-Claude ZYTKA

Ont contribué au présent numéro : Gérard BOULLEN, François Xavier LAUCH, Guy MALACARNE, Sylvie PEY de TURCKHEIM, Jean-Claude ZYTKA

Photo de couverture : ANMONM 81 / Jean-Claude ZYTKA

Relecture : Guy DUROU, Jean-Philippe LE COZ, Sylvie PEY de TURCKHEIM, Francis LETTERON, Jacqueline MATHA.

Dépôt légal : à parution ISSN 2778-6781

Impression : Helloprint, Les Mercuriales, Tour du Levant, 40 Rue Jean Jaurès, 93170 Bagnolet



*François Xavier Lauch
Préfet du Tarn*

« ...les distinctions ne viennent pas simplement récompenser des actes, elles appellent à continuer de porter haut les valeurs que la nation a voulu honorer. »



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame , Monsieur,
Chers Compagnons,
Chers amis lecteurs,

Tout d'abord je vous présente pour la nouvelle année 2023 , pour vous et vos proches mes vœux les meilleurs de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

En nous rappelant que la mission principale de notre association est de faire rayonner l'Ordre National du Mérite, dans notre département et au-delà, par la promotion et la défense des valeurs représentées par l'Ordre, nous pensons en particulier à la solidarité auprès de nos anciens que nous devons renforcer, à l'accompagnement de notre jeunesse vers une citoyenneté et un civisme engagés et exemplaires , à la préservation et à transmission de la mémoire sous toutes ses formes.

Ce Bulletin de liaison départemental , avec notre site internet , avec la revue nationale Le Mérite et nos différentes activités est l'un des liens entre les plus de 140 compagnons de notre Section du Tarn. Pour contribuer à les faire vivre et à les enrichir vos remarques, vos avis, vos contributions rédactionnelles sont les bienvenues tout au long de l'année.

Après une année 2022 qui a commémoré le 50^{ème} anniversaire de la création de notre association nationale, nous célébrerons cette année le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre par le Général de Gaulle le 3 Décembre 1963. Votre Comité de Section réfléchit aux événements dont l'organisation dans le Tarn est envisageable en tenant compte de la modestie de nos ressources bénévoles et de nos moyens financiers.

Cette année passée a également été marquée par une réflexion et une action en profondeur à tous les niveaux de notre association afin de surmonter les difficultés rencontrées pour recruter de nouveaux adhérents, fidéliser, mais aussi sur les moyens et l'organisation permettant d'assurer efficacement les fonctions centrales de l'ANMONM.

En espérant le plaisir de vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale 2023, qui aura lieu le 25 Mars à Gaillac , le Comité de Section et moi-même comptons sur vous, sur votre engagement à nos côtés pour continuer à porter, ensemble, les valeurs et le rayonnement de notre Ordre

Chaleureusement,

Jean-Claude Zytka

Monsieur François Xavier LAUCH

Préfet du Tarn du 27 janvier 2022

Président d'Honneur de la Section du Tarn de l'ANMONM



Crédit Photo : Préfecture du Tarn—DR

Préfecture du Tarn
Préfet (Journal Officiel du 27 janvier 2022)

Ministère de l'Intérieur
Directeur de cabinet adjoint (juillet 2020 - janvier 2022)

Présidence de la République
Chef de cabinet du président de la République (mai 2017 - juillet 2020)

Préfecture des Alpes Maritimes
Directeur de cabinet (mars 2015 - mai 2017)

Direction Générale de la Police Nationale
Conseiller budgétaire (février 2012 - mars 2015)

Préfecture du Var
Directeur de cabinet (septembre 2010 - février 2012)

Préfecture des Alpes de Haute Provence
Secrétaire général (avril 2009 - septembre 2010)

Préfecture du Vaucluse
Directeur de cabinet (mai 2007 - avril 2009)

Ministère de l'Intérieur
Affecté au secrétariat général (avril 2007 - mai 2007)

Formation :

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux (2003)
Diplômé de l'ENA (promotion République) - 2005/2007

Message de Monsieur le Président d'Honneur aux Compagnons du Mérite tarnais

Je tenais ici à saluer le travail de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Tarn.

Votre ordre est prestigieux et les membres de votre association ont tous été récompensés pour leurs actions et leurs valeurs, qui rendent service à la Nation.

À travers votre association vous avez choisi de continuer à servir notre pays en encourageant le développement des valeurs de l'ordre national du Mérite, notamment auprès de la jeunesse de notre département.

Je le rappelle souvent à l'occasion des cérémonies de remise de décoration, les distinctions ne viennent pas simplement récompenser des actes, elles appellent à continuer de porter haut les valeurs que la nation a voulu honorer. La réception dans l'ordre national du mérite n'est donc pas une fin mais un commencement.

Je sais que vous en faites la preuve.

On retrouve dans les projets que mène votre association la dimension collective des actions pour lesquels vos membres ont été honorés. En effet, l'engagement des personnes ayant été décorées de l'ordre national du Mérite, quelle que soit la diversité des parcours, se fonde toujours dans une ambition collective formant, notre "communauté de destin".

Je veux donc vous remercier pour la contribution que vous avez apportée, et que vous continuez d'apporter chaque jour, au bien commun, par votre volonté d'animer notre vie associative locale et plus largement en faveur d'un monde plus solidaire.

François-Xavier Lauch

Préfet du Tarn

Janvier 2023

L'Assemblée Générale 2022 à Mazamet

La 43ème Assemblée Générale de la Section du Tarn de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) a rassemblé plus de 80 participants le 7 octobre dernier à l'auditorium du Palais des Congrès de Mazamet. Le président départemental Jean-Claude Zytka a accueilli les Compagnons du Mérite tarnais ainsi que les invités de la section parmi lesquels François Proisy Sous-Préfet de Castres, Patrick Sandevour, Président National, Madame Sandrine Soliman Conseillère Régionale, Didier Houllès Vice-président de Département, Florence Estrabaud conseillère Départementale, le Lieutenant-colonel Guichet représentant le Groupement de Gendarmerie du Tarn, le commandant Kervoellen représentant le SDIS 81, le commandant Yannick Clain, chef de la subdivision de police de Mazamet, Frédéric Martinez, Directeur de l'Association des Maires et des élus du Tarn, Eric Coupaye Directeur du service départemental de l'ONACVG. Olivier Fabre, maire de Mazamet, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants en soulignant l'adhésion de la municipalité mazamétaine aux valeurs portées par notre second ordre national et par l'association dont tous les membres sont les ambassadeurs dans la société.

L'assemblée a ensuite respecté une minute de silence en hommage aux Compagnons du Mérite tarnais disparus au cours de l'année 2022, Michel Diaz Président de notre Section pendant 32 années, Yves Norge-Riera, André Ségur et Christian Thomières et également à ceux de nos compatriotes gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers, militaires qui en 2022, décédés en service commandé, au feu ou au combat, ont payé de leur vie leur engagement au service de la société et leur amour de la liberté.

Le président a ensuite présenté le rapport moral 2022. En rappelant qu'appartenir à un Ordre national dont le Grand Maître est le Président de la République, c'est avoir le privilège d'être reconnu comme un citoyen engagé au service du Pays par l'exemplarité, et qu'il se doit de conserver son authenticité en permanence, notamment dans le cadre de l'ANMONM, reconnue d'utilité publique.

Avec la poursuite des actions de solidarité envers les plus anciens des Compagnons et de Devoir de Mémoire, c'est envers la jeunesse que la Section du Tarn continuera à porter tous ses efforts pour les mois à venir sur les thèmes de l'Éducation citoyenne, du Civisme de la Jeunesse et de l'Engagement citoyen. Le président a également dévoilé le lauréat départemental 2022 à titre individuel du Prix du Civisme, Valentin Giraud de Mazamet, qui a également été primé au niveau national et recevra son prix le 9 Juin prochain à Paris.

L'organisation de la première édition du Prix Départemental de l'Initiative Mémoirelle, en partenariat avec l'ONAC VG du Tarn, a également été confirmée, avec la tenue du jury le 22 septembre dernier et la Cérémonie de remise de ce prix le 2 Novembre à l'Hôtel de Ville d'Albi.

Le rapport d'activités présenté par Francis Letteron et le rapport financier par Nicole Bellmas ont été ensuite approuvés à l'unanimité des votants.

Les renouvellements au Comité de Section ont conclu la partie statutaire avec la reconduction de Jean-Philippe Le Coz seul membre sortant et l'élection de 2 nouveaux membres ; Marcel Saissac et Jean-Louis Guiraud. Le nouveau Comité de Section composé de 13 membres titulaires et 2 membres associés devant élire le nouveau Bureau dans les 10 jours

Andrée Farenc en charge de la Commission Culture et Loisirs a présenté une ébauche de programme d'activités pour l'année 2023 avec une Assemblée Générale avancée au 1er trimestre, une sortie au Musée Soulagès à Rodez, une sortie de 2-3 jours à Paris avec visites des hauts-lieux de la Nation et un événement organisé dans le cadre du 60ème anniversaire de la création de l'Ordre par le Général de Gaulle le 3 Décembre 1963

Afin de pérenniser et d'améliorer ce programme d'actions le président a également renouvelé son appel au bénévolat non seulement parmi les adhérents mais également aux sympathisants de l'association.

Patrick Sandevour, président national, a détaillé la stratégie et l'évolution de l'Association Nationale, qui fête cette année son 50ème anniversaire. Il a souligné l'effort particulier qui va être mené pour redynamiser le recrutement de nouveaux adhérents (actuellement 36000 membres en France et à l'étranger). Il a également présenté les grandes orientations stratégiques décidées lors du Congrès National qui s'est tenu en Juin dernier à Nancy

Dans son discours de clôture, le sous-préfet François Proisy a souligné l'importance des actions menées par l'association auprès de la jeunesse, notamment avec ses prix du Civisme pour la Jeunesse, de l'Engagement citoyen qui récompense les Jeunes Sapeurs pompiers, ou encore les Prix de l'éducation citoyenne organisés en partenariat avec l'Éducation nationale



(1) Accueil par Olivier Fabre, maire de Mazamet, (2) rapports 2022 par Francis Letteron / activités et Nicole Bellmas / Finances (3) Commission Culture et loisirs par Andrée Farenc, (4) intervention de Patrick Sandevour, président national, (5) discours de clôture de François Proisy Sous-préfet de Castres, (6) défilé vers le monument aux Morts, (7) dépôt de gerbe par les présidents Sandevour et Zytka, (8) fin de cérémonie avec les personnalités





Après l'assemblée statutaire la cérémonie au Monument aux Morts de Mazamet a été menée par notre Compagnon le Lieutenant-Colonel (er) Christian Pourcel. Au cours de cette cérémonie rehaussée par la participation de 20 drapeaux d'associations patriotiques tarnaises, et la participation de nombreuses autorités et personnalités du Département et de la Ville a eu lieu le dépôt de gerbes par les autorités et par le Président Sandevour accompagné du Président Zytka . le dépôt de fleurs par une délégation d'élèves du Collège Jeanne d'Arc de Mazamet, lauréats mazamétains du Prix de l'Education citoyenne 2022, la traditionnelle photo de groupe a été prise devant le Monument.





© 2022 ANMONM81 / Claude Gantié



Au cours du vin d'honneur offert par la Ville au Palais des Congrès le président Jean-Claude Zytka a remis à Olivier Fabre Maire de Mazamet une médaille souvenir de l'ANMONM en remerciement de l'excellent accueil de la ville de Mazamet aux Compagnons du Mérite et à leurs invités.

C'est au restaurant du golf de La Barouge que le repas de cohésion partagé par les participants a conclu cette assemblée générale 2022.

L'Assemblée Générale 2023 se tiendra à Gaillac, le 25 mars prochain, retrouvant ainsi un calendrier classique d'avant Covid.

Année 2022 : participation aux cérémonies

14 Janvier 2022

Albi

Cérémonie de prise de
commandement à la
DSSP du Tarn
(Commissaire Div.
Sophie Genet Eyrolles)

© 2022 ANMONM 81 JC Zytka
© 2022 ANMONM81-JOZ

© copie d'écran G Cou Le Tarn Libre -DR

14 Février 2022

Albi - Castres

Cérémonie d'installa-
tion de François Xavier
Lauch
Préfet du Tarn



© Facebook Préfecture Tarn-DR



© Facebook Préfecture Tarn -DR

16 Février 2022

Albi

(Groupement
de Gendarmerie)

Cérémonie nationale
d'hommage aux héros
de la Gendarmerie



© 2022 ANMONM 81 JC Zytka



© 2022 ANMONM 81 JC Zytka

11 Mars 2022

Albi

Journée nationale
d'hommage aux victi-
mes du terrorisme



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié

+ D'Informations sur [https://anmonm.org/sections/081 - tarn/la vie de la section](https://anmonm.org/sections/081-tarn/la-vie-de-la-section)



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié

10 mai 2022

Albi

Cérémonie du souvenir

Lycée Rascol



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié

25 juin 2022

Castres

Cérémonie d'Hommage

« à tous les marins morts pour la France »



© 2022 ANMONM 81 C. Gantié



A LA MÉMOIRE DE
SERGE WEISSMAN

Grièvement blessé
le 21 Juillet 1944
par les Allemands
Lachement assassiné
par la gestapo
le 25 Juillet 1944



21 aout 2022

Castres

Cérémonie

Commémoration de la libération de Castres



© SDIS 81 -DR



© SDIS 81 -DR

3 décembre 2022

SDIS Albi

**Fête de la Sainte-Barbe et adieu aux armes du Colonel Christophe Dulaud
Chef de Corps du SDIS 81**

LE CARNET 2022 de l'ANMONM81



Jacques Calas , a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains du Président de l'ANMONM 81 le 2 Septembre à Bout du Pont de l'Arn

Serge Ramière à été reçu Chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de Monsieur Paul Batigne le 22 Juillet à Pont de l'Arn

Sincères félicitations à nos
Compagnons
nommés ou promus

IN MEMORIAM : Ils nous ont quitté en 2022



Colonel (h) Yves
Norge Riera



Michel Diaz



André Ségur



Christian Thomières

Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous au cours de l'année 2022 et de souhaiter la bienvenue à 24 nouveaux Compagnons:

- Général de division (2S) Nicolas Geraud (Commandeur / Ministère de l'Intérieur) de Rabastens
- Monsieur Jean-Michel Camps (Chevalier/ Ministère des TPE-PME) d'Albi
- Madame Lucette Routaboul (Chevalier / Premier Ministre) de Sainte Cécile du Cayrou
- Commissaire divisionnaire Sophie Genet-Eyrolles (Chevalier / Ministère de l'Intérieur) d'Albi
- Madame Marie Ranvier-Bernard (Chevalier / Emploi et Solidarité) de Lagrave
- Général d'Armée (2S) Roland Gilles (Officier / Défense) de Marssac sur Tarn
- Monsieur Claude Gantié (Chevalier / Armées) de Lisle sur Tarn
- Madame Patricia Rossoni-Reynès (Chevalier / Travail) de Lavour
- Monsieur Patrick Plassais (Chevalier / Solidarité et Santé) d'Albi
- Monsieur Serge Ramière (Chevalier / Travail) de Mazamet
- Monsieur Bernard Viguié (Chevalier / Economie) de Castres
- Lieutenant-Colonel Patrick Guichet (Chevalier / Défense) d'Albi
- Monsieur Jacques Calas (Chevalier / Anciens Combattants) de Bout du Pont de l'Arn
- Monsieur le sous-préfet du Tarn Fabien Chollet (Chevalier / Intérieur) d'Albi.
- Madame Marie-Amélie Cochen (Chevalier / Premier Ministre) d'Albi
- Madame Marie José Amalvy(Chevalier / Premier Ministre) de Castres
- Monsieur Jean-Louis Guiraud (Officier / Défense) de Fayssac
- Major Jacques Antoine (Chevalier / Défense) de Castres
- Madame Lydie Lescarmontier (Chevalier / Premier Ministre) de Puylaurens
- Monsieur André Cabadi (Chevalier / Anciens Combattants) de Mirandol Bourgnounac
- Monsieur Jean-Louis Zevaco / Premier Ministre) de Lavour
- Monsieur Christian Roques (Chevalier / Défense) de Saint Amans Valtoiret
- Monsieur le Préfet du Tarn François Xavier Lauch (Sympathisant) d'Albi
- Madame Sandrine Soliman (Sympathisant) d'Albi

Nominations et promotions 2022 dans le Tarn

Décret du 20 Juin 2022 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

Sont nommés au grade de chevalier :

Promotion du 1er Ministre :

Mme Lydie LESCARMONTIER, chercheuse en glaciologie, de Puylaurens

Promotion du ministère des Armées :

M. Jacques CALAS, président local d'associations d'anciens combattants, de Bout du Pont de l'Arn

Promotion du ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées :

Mme Thierry MAFFRE, pédopsychiatre, directeur d'un établissement médico-social spécialisé dans l'autisme, de Gaillac

Décret du 7 novembre 2022 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

Sont nommés au grade de chevalier (ministère des Armées) :

M. André BONNAFOUS ancien combattant de la Guerre d'Algérie , de Roquecourbe

M. René SEGONNE Lieutenant, Infanterie , de Sorèze

Madame Kathy WEINBERG, Adjudante-Chef, Transmissions, de Graulhet

Décret du 23 novembre 2022 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

Sont nommés au grade de chevalier :

Promotion de la Première Ministre :

M. François PROISY, sous-préfet de Castres, chargé de la relance.

Promotion du ministère de l'Intérieur et des outre-mers :

M. Mohamed BOURAHLA, commandant de sapeurs-pompiers volontaires, conseiller d'un service départemental d'incendie et de secours.

M. Philippe CNOQUART , Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Chef du pôle pilotage et stratégie d'un service départemental d'incendie et de secours.

Mme Stéphanie GUIRAUD CHAUMEIL, maire d'Albi.

Promotion du ministère de la Justice :

M. Frédéric VION, délégué interrégional sud au secrétariat général.

Promotion du ministère des solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées :

Mme. Claudine ALBOUY, secrétaire générale de la fédération du Secours populaire du Tarn.

Est nommé au grade d'Officier

Promotion du ministère de la santé et de la prévention :

M; Bernard CHAMPANET, pharmacien d'officine, président départemental d'une organisation professionnelle de pharmaciens

Michel DIAZ , Poète et Président



© ANMONM 81 -DR

Né en 1930 à Albi, fils d'immigrés espagnols arrivés dans le Tarn en 1923, Michel DIAZ a vécu son enfance dans le monde industriel des cimenteries de Ranteil où son père était superviseur de la production. Logé à 20 mètres de l'usine, dans le bruit et la poussière il acquiert très jeune une connaissance très précise de tous les emplois dans l'usine, encadrement comme ouvriers, qui va fortement orienter sa carrière dans le domaine social, syndical, éducatif et associatif.

A 13 ans il entre en première à la « Sup » au Lycée Rascol, à 5 kilomètres aller/retour à pied, en galoches, jusqu'à Albi !!

Il vivra les grèves sur le tas de 1936, le déclenchement de la guerre d'Espagne, les vacances d'été en colonie ou à la ferme, les heures sombres de la guerre 1939-1945 et les restrictions, la libération d'Albi..

Après la guerre Michel est embauché à l'usine de Ranteil où il prend volontiers des responsabilités dans les domaines hygiène, sécurité, conditions de travail, santé du travail. Syndicaliste « cadres » engagé, il sera également actif dans plusieurs instances professionnelles locales, régionales et nationales : l'AFPA, la présidence de l'URSSAF du Tarn, le Conseil Supérieur des Risques professionnels, membre de la CNAM, du Conseil Economique et Social Régional et national, du Conseil Supérieur des Risques professionnels, expert en Sécurité, ne sont qu'une partie des responsabilités exercées pendant sa carrière.

Décoré Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1979 au titre du Ministère du Travail, Michel Diaz, alors Chef de Service chez « Ciments Lafarge France » adhère à la toute jeune section du Tarn de l'ANMONM en janvier 1981 avec le numéro d'Adhérent 81-104. Pierre Grimaud 1er adjoint au maire d'Albi, en charge du Budget et des Finances, est alors le 2ème Président de la Section dont Michel sera Secrétaire quelque temps avant d'en prendre la présidence en Octobre 1985.

Sous son impulsion, entouré de Compagnons également engagés tels qu'Odile Plisson Vice-Présidente, Francis Carrade,

Robert Ichanson ou encore André Ségur, la Section tarnaise se développera en recrutant de nombreux compagnons. L'effectif sera au plus haut avec 166 compagnons en 1996.

Sorties, conférences, expositions, organisation de « grands voyages » (Vienne, Florence, croisière sur le Rhin,..) dont il est devenu expert, à une époque où on ne réservait pas ses voyages « en ligne ».

**32 années de
présidence
de la Section
du Tarn**

Concours d'éloquence avec les lycées du Tarn, Prix du Civisme pour la Jeunesse dans les années 1990,.. marqueront les premiers engagements de la Section envers la jeunesse tarnaise.

Promu Officier en 2011 au titre du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Michel Diaz quitte la Présidence en Février 2017, en raison des problèmes de santé de son épouse, un véritable déchirement après 32

années de présidence, et une contribution exceptionnelle au rayonnement de l'Ordre dans notre département.

Nommé Président honoraire par le Conseil d'Administration national en Juin 2017 il était présent aux Comités de section jusqu'à son départ pour Agde en 2019, où il décède le 28 février 2022

Nous avons tous été admiratifs devant le poète, amoureux des mots et des rimes, auteur d'innombrables poèmes que lui inspiraient tout autant la mémoire de son enfance, que les valeurs citoyennes ou plus récemment avec beaucoup d'humour, la vie des français pendant le confinement, qu'il aimait partager avec les compagnons au cours des réunions ou des assemblées générales.

Quelques vers choisis de Michel DIAZ

MÉMOIRE D'UNE VIE

*J'ai hésité avant de prendre ma plume,
balançant mes écrits sans chercher la «une».
Certains très érudits vont ignorer l'esprit,
mon choix: l'alexandrin, ceci sans des redits.*

*Devenons un jour les passeurs de mémoire,
et nos descendants connaîtront notre histoire.
Mon parcours ayant exclu les humanités,
je dois mes connaissances à ma ténacité.*

*De l'aube au crépuscule on bâtit une vie,
en remontant le temps on donne une survie.
Ne négligeons pas la mémoire orale,
mais sélectionnons les faits dans ce dédale.*

*Chacun garde en son sein un peu de son passé,
laissons lui raconter sa vie sans le lasser.
Ses cris venant du cœur trouveront un écho,
et pour se faire entendre il restera les mots.*

*Jouons avec les mots: éthique, civisme,
sans oublier: morale et humanisme.
Adoptons : amitié et solidarité,
rejetons: violence et agressivité.*

*Aidons les jeunes sachons les accueillir,
encourageons les, plutôt que de les punir.
Transmettons aux enfants les leçons du passé,
et puis, retirons nous avec humilité.*

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

*En venant au monde je n'ai pas demandé,
Mes origines ni de quel pays j'étais,
Je suis donc espagnol et c'est là mafierté,
Ce constat en naissant je l'ai bien assumé.*

*Il me reste le sang et l'orgueil espagnol,
De l'opinion d'autrui il faut mettre un bémol,
J'ai gardé un amour pour les déracinés,
Car aimer l'être humain pour moi c'est inné.*

*Plus tard au Lycée m'exprimant en français,
C'est mes pensées en espagnol que je traduisais,
Dans ma classe il y avait des étrangers,
C'était la cohabitation sans préjugés.*

*A douze ans me voici naturalisé,
Cet acte était pour moi une formalité,
Les enfants sont français bien avant les parents,
Qui pour être français ont attendu vingt ans.*

*Plus tard c'est l'euphorie de la libération,
Les rencontres inter-nations étaient profusion,
Les tangos, les pasos faisaient danser les filles,
Nos sangs se mêlaient dans un joyeux quadrille.*

*Tous nos parents quelles que soient leurs origines,
Acceptaient l'étranger sans faire grise mine,
Ne cherchons pas les valeurs pour l'intégration,,
Laissons faire l'amour et toutes ses raisons.*

Préambule de l'ouvrage « [RANTEIL- ALBI deux Usines, une Cité , des hommes.](#) »

Michel Diaz

Décembre 2016

« [Devoir de mémoire, 1917-2017](#) »

Recueil de poèmes

Michel Diaz

Mars 2018

Les Prix pour la Jeunesse 2021-2022

Prix de l'Éducation Citoyenne



© 2022 ANMONM81 / Claude Gantié

Remis le 27 Juin 2022 à la Préfecture du Tarn

- Le 1er prix départemental collectif 2020-2021 aux membres du bureau de la Maison des Lycéens du Lycée Las Cases de Lavaur
- Le 1er Prix Départemental individuel 2021-2022 à Jeanne Bruguier du Lycée Bellevue d'Albi pour son engagement au service de la préservation de l'environnement.
- 1er Prix Départemental collectif 2021-2022 à la Classe de 4ème SEGPA du Collège Bellevue d'Albi pour une action solidaire au profit des enfants du désert marocain

Prix de l'Engagement Citoyen

La crise COVID ayant empêché la tenue des traditionnelles cérémonies en l'honneur des JSP en 2020 et 2021, les prix ont été remis par le Préfet du Tarn le 10 Octobre 2022 à Rabastens à l'occasion de la cérémonie de la journée nationale des sapeurs-pompiers

- Prix départemental collectif 2020
Section JSP de Gaillac
- Prix Départemental collectif 2021
Section JSP de Carmaux



© 2022 ANMONM81 / Claude Gantié

Prix du Civisme pour la Jeunesse



© 2022 ANMONM81 / Claude Gantié

Remis le 12 Décembre 2022 à l'Hôtel du Département à Albi par Christophe Ramond, Président du Département.

- 1er Prix départemental individuel 2022 à Valentin Giraud de Mazamet, pour assistance à une personne en danger.
Le jury national a également décerné à Valentin un Prix spécial 50ème anniversaire, dont la remise a été reportée au 9 Juin 2023 à Paris
- 2ème Prix Départemental individuel à Loïc Léonardo de Masaguel, pour une initiative exemplaire au profit de l'environnement
- 1er Prix Départemental collectif 2022 à un groupe de 4 lycéennes de terminale au Lycée Sainte-Cécile d'Albi pour plusieurs actions solidaires menées en partenariat avec des associations

153 jeunes tarnais ont été mis à l'honneur en 2022 pour leurs actions civiques et citoyennes, avec le support du Département du Tarn, en partenariat avec la Direction académique, le SDIS 81 .

Lancement du Prix Départemental du Civisme pour la Jeunesse 2023

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite
 Section du Tarn / section.81@anmonm.org / https://anmonm.org/sections/081_-_tarn

PARTICIPEZ A LA DETECTION DES CANDIDATURES POUR LE PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE DANS LE TARN 2022-2023



Menez une veille régulière ,

- dans la presse locale,
- dans votre village, votre quartier ou votre rue,
- dans vos réseaux associatifs,

dans vos services , unités, centres de secours, classes, municipalités
Permettant de proposer des candidatures répondant aux critères de sélection
du Règlement du Prix :
Fille(s) / garçon(s) - individuels / collectifs - 18 ans maximum au moment de l'action

Extraits du règlement :

*Art. 2. Le « Prix du civisme pour la jeunesse » a pour objectif de récompenser des actes de civisme notoires de **COURAGE** et d'**ACTIONS HEROIQUES**, d'**ALTRUISME**, de **DEVOUEMENT**, de **GENÉROSITÉ**, **SOLIDARITÉ**, **BENEVOLAT**, ainsi que de **DEVOIR DE MÉMOIRE**.*

*Art. 4 : Chaque comité de section organise tous les ans sur son territoire le Prix du civisme pour la jeunesse qui distingue des actes répondant aux objectifs stipulés à l'Art. 2 du règlement. Le Prix peut être décerné à titre **individuel** ou à titre **collectif**.*

Signalez votre proposition , avec la Fiche de signalement téléchargeable sur le site internet, ou par Téléphone / courriel et transmettez là à la Section du Tarn de l'ANMONM avant le 30 Mai 2023

Participez si vous le souhaitez au Jury Départemental au 2ème trimestre 2023

Vous avez besoin de plus de renseignements : adressez-vous à Raymond Carré :
05 63 56 25 57 / raym.carre@orange.fr

Le premier Prix tarnais de l'Initiative Mémoirelle

Le prix national de l'initiative mémorielle lancé en 2022 par la Commission nationale « Mémoire » s'adresse **hors milieu scolaire** à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif, qui se distingue dans les départements par une initiative remarquable relevant du domaine de la Mémoire.

Les récompenses attribuées dans le cadre de ce prix peuvent l'être à titre individuel ou collectif et seuls les prix récompensés sur le plan départemental peuvent concourir au Prix national.

Par la connaissance qu'elles ont dans leurs départements de l'ensemble des actions destinées à animer la mémoire et à en faire la promotion en particulier pour et avec la jeunesse, les sections de l'ANMONM ont été invitées à faire la promotion des initiatives mémorielles les plus remarquables en leur attribuant un prix départemental et en proposant celles qui sont les plus dignes d'intérêt à un prix national.

Le Palmarès de la première édition tarnaise du Prix, lancée en partenariat avec l'ONAC VG du Tarn, a été dévoilé le 2 Novembre 2022 cours d'une cérémonie qui s'est tenue dans le cadre prestigieux de la Salle des Etats Albigeois à l'Hôtel de Ville d'Albi en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

1er Prix : Colonel (H) Claude Guy, Président de l'Association Colonel Teyssier, pour son ouvrage

« Recueil départemental de tous les lieux de la mémoire combattante du Tarn ».

2ème Prix : Jacques Pellet Président de l'Association du Mémorial national des Combattants d'Afrique du Nord de Montredon Labessonnié , pour la réalisation d'un lieu de mémoire exceptionnel

Prix d'Honneur : Jean-Pierre Darmais, Président du Mémorial pour la Paix de Boissezon

Pour le développement du Musée Mémorial pour la Paix, outil remarquable de la transmission de la Mémoire

Prix d'Honneur : Jaques About, Président de l'UDAMMAC du Tarn pour l'organisation de la cérémonie annuelle en mémoire des marins français morts à Mers El Kébir



© 2022 ANMONM81 / Claude Gantié

De G à D, 1er rang : Jean-Claude Zytka, Président ANMONM81, Jacques Pellet 2ème Prix, Eric Coupaye , directeur ONACVG du Tarn, Claude Guy, 1er Prix, Stéphanie Guiraud-Chaumeil maire d'Albi

2ème rang : Général d'Armée(2S) Roland Gilles, Jean Esquerre, délégué aux cérémonies patriotiques, à la mémoire , à la défense, Jean-Paul Chamayou, maire de Montredon Labessonnié, Jacques About Prix d'Honneur, Jean-Pierre Darmais, Prix d'Honneur

Un trophée unique, porteur d'une forte symbolique mémorielle

Pour ce premier Prix tarnais de l'initiative mémorielle, le Comité de Section et le Jury ont souhaité un trophée exceptionnel.

C'est finalement Patrick Lamouroux, sculpteur sur métal tarnais, déjà auteur d'une série consacrée à la mémoire des combattants de la Grande Guerre des âmes éparpillées, qui a accepté de réaliser une longue œuvre unique pour notre prix. Après une longue conversation et un échange de vues, l'artiste a pu s'approcher de la réalisation de ce projet et de la sculpture réalisée à partir d'éclats d'obus collectés autour des champs de bataille de Verdun, où il se rend régulièrement sur les traces d'un grand-père poilu de 14-18, qui lui a donné le goût de travailler le métal chauffé dans son atelier de chaudronnerie

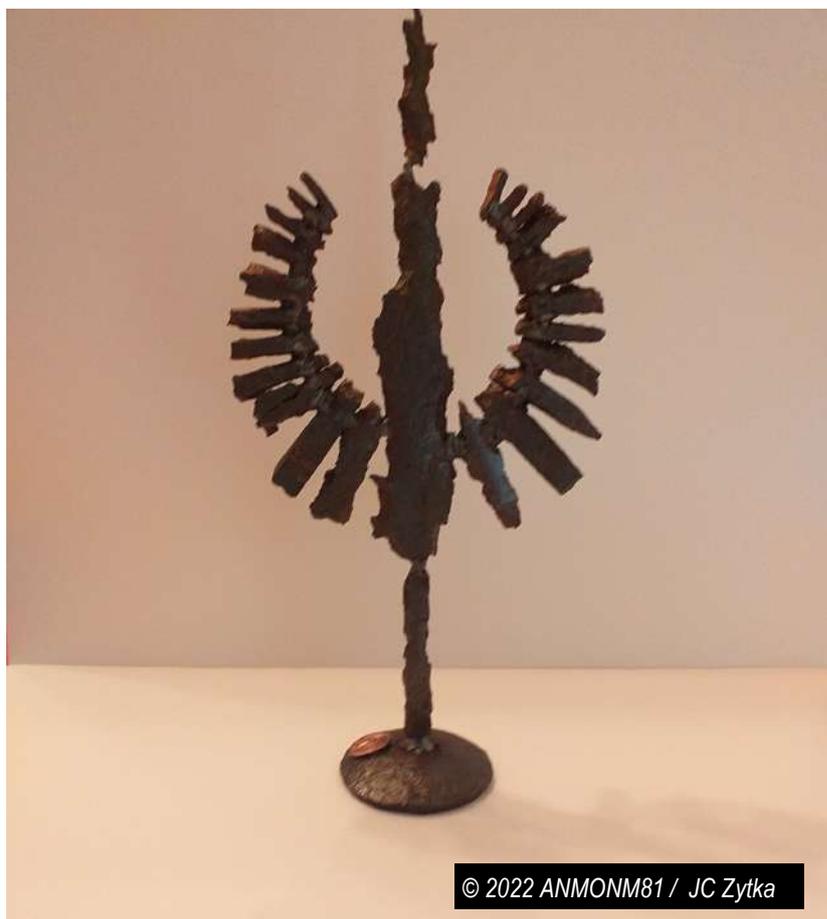


« Morceaux d'acier torturés, fragments d'engins de guerre laminés. Éclats d'obus, lambeaux de mines, débris de métal déformés. Ils parsèment des champs et des forêts qui ont été les théâtres de la fureur des explosions, les témoins des plus indicibles peurs, les réceptacles de la souffrance des femmes et des hommes. »

Extrait du site Internet de l'artiste



© 2022 ANMONM81 / JC Zytka



© 2022 ANMONM81 / JC Zytka

Un cercle brisé, une tentative de bout-à-bout des mémoires qui se fendent peu à peu, un symbole d'union ...
 Un trait, une flamme qui traverse ce cercle interrompu qui, peut-être, le ravive et contribue à lui redonner sa continuité ...
 La forme de la lettre Φ , la connaissance, le lieu qui sont la condition de la compréhension, non seulement des faits, mais des causes profondes de ces faits. La lettre grecque Phi est reliée au sculpteur grec Phidias - Elle désigne aussi le nombre d'or -

Lagrave, le 12/10/2022
 Patrick LAMOUROUX

Crédit Photos :ANMONM81-Claude Gantié

L'ANOPEX du Tarn

L'idée d'une telle association est née d'une réflexion menée sur la reconnaissance de la Nation pour le dévouement et le sacrifice de ses combattants.

La question, en effet, transcende les générations, qui n'ont cessé, au gré des OPEX et sur tous les champs de bataille de la planète, de mettre leurs compétences, leur courage et leur vie même au service de la France. Et si, depuis la dernière guerre, les anciens combattants sont représentés par des organisations bien structurées, qu'en est-il de ces jeunes soldats tout aussi méritants que leurs anciens ?

Émerge alors l'idée de créer une nouvelle association, rassemblant uniquement des militaires de la 4^{ème} génération du feu, celle des opérations extérieures (OPEX).

C'est pourquoi en 2009, constatant que les associations du monde combattant laissaient peu de place à l'expression des combattants des OPEX, certes moins nombreux que leurs aînés mais engagés depuis 50 ans par la France, La France Mutualiste (LFM) décide de soutenir la création d'une association des participants aux opérations extérieures, indépendante de son activité mutualiste.

Le 20 janvier 2011, les statuts de l'Association Nationale des anciens des opérations extérieures et des Combattants de La France Mutualiste (ANCFM) sont agréés par la préfecture de police de Paris. Les administrateurs de LFM, issus des OPEX, constituent le conseil d'administration provisoire de l'ANCFM. Le colonel (r) (air) Alain Thomas est élu président de l'ANCFM le 23 juin 2010 à Versailles.

Au cours du deuxième semestre 2010, le général de corps d'armée (2s) André Soubirou est approché pour entrer au conseil d'administration de l'ANCFM. Il est alors décidé de changer la dénomination ANCFM pour Association Nationale des participants aux OPérations EXtérieures (ANOPEX) et d'adhérer à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) pour rassembler les associations OPEX locales ou nationales et ouvrir l'ANOPEX aux combattants extérieurs à LFM.

Le 11 mars 2022, l'ANOPEX devient l'Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures.

L'association nationale compte à ce jour 2240 adhérents et est présente dans toute la France. Le président national est Jean-Pierre PAKULA

Au sein de l'équipe dirigeante nationale je suis Conseiller national « Réseaux sociaux »

En tant que Délégué ANOPEX du Tarn , où j'ai pris la succession du premier président, Francis Letteron il y a 4 ans, je mets en oeuvre l'objet associatif qui est défini comme suit : « sauvegarder le patrimoine moral et matériel de la quatrième génération du feu, afin de promouvoir, dans la société française, les valeurs qu'elle incarne ; perpétuer le devoir de mémoire et contribuer au développement de l'esprit de défense de la Nation ; entreprendre ou soutenir toutes les actions destinées à promouvoir la liberté, le maintien de la paix, les valeurs civiques et patriotiques, ainsi que la solidarité nationale, notamment auprès de la jeunesse, tout en renforçant les liens d'entraide entre ses membres ».

La délégation du Tarn , qui a fusionné en 2017 avec le Collectif des Anciens Volontaires OPEX, compte à ce jour 29 adhérents et est active dans plusieurs domaines:

- Participation aux cérémonies dans le Tarn avec le porte-drapeau
- Partenariat avec l'ONACVG pour des défis sportifs,
- Travail de mémoire dans des établissements scolaires,
- Remises de décorations.

Gérard BOULLEN

Délégué ANOPEX du Tarn

Membre sympathisant de l'ANMONM 81



Gérard BOULLEN

Délégué ANOPEX du Tarn



Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures



Didier BURGALAT

Porte-drapeau départemental

La FNACA du Tarn



Marcel Saissac
Président Départemental
FNACA du Tarn

La Fédération Nationale des Anciens d'Algérie (FNAA), créée le 21 septembre 1958, devenue Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc (FNACA) au Congrès de 1963 est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents (Source : Site national www.fnaca.org/fr) rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux. Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

L'Organe de presse officiel de la FNACA « L'Ancien d'Algérie », dont le premier numéro est paru en Décembre 1958 (1), est le porte-parole bimestriel de la Fédération., tiré en moyenne à 280 000 exemplaires.

L'Objet associatif de la FNACA: RENFORCER LES LIENS DE SOLIDARITE ET SAUVEGARDER LES DROITS MATERIELS ET MORAUX DES ANCIENS COMBATTANTS EN AFRIQUE DU NORD

Les buts de la FNACA :

- Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962)
- Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

L'action prépondérante de la FNACA a permis :

- L'obtention de la reconnaissance de la qualité de combattant et l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974) ainsi que la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie (18 octobre 1999).
- L'officialisation du 19 mars 1962 comme Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (décret du 6 décembre 2012), cette journée ni fériée, ni chômée est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

La Fédération est dirigée par un Comité national de 136 membres sous la présidence du Président National Guy Darmanin.

Dans le Tarn la FNACA a commencé à se structurer dès le milieu des années 1960, sur la base de quelques initiatives individuelles. Sous l'impulsion du Comité départemental créé en mai 1969 elle s'est rapidement développée pour atteindre aujourd'hui plus de 3400 adhérents répartis dans 34 Comités locaux ou cantonaux.

Marcel Saissac qui a créé le comité cantonal Fnaca de Réalmont dès 1974, est président départemental depuis 2002

André Cabadi président du Comité local de Mirandol Bourgnounac est membre du Comité national où il représente le Tarn.

Plus d'informations sur :

<https://www.fnaca.org/fr/>

Jean-Claude ZYTKA
ANMONM 81



Un deuxième drapeau pour la Section



Le 5 novembre 1983 , Pierre Grimaud président (octobre 1980-octobre 1985) de la Section tarnaise créée en 1979 a reçu le drapeau de la section des mains du Préfet du Tarn Jacques Palazy .

Actuellement, la section ne possède que ce seul drapeau porté par le Capitaine (r)Jean-Philippe LE COZ, de Mazamet, porte-drapeau départemental titulaire depuis 2019.



(1) 14 Juillet 2021 Albi, (2) , 3 Décembre 2019 , Arc de Triomphe Paris, (3), Collège Réalmont , (4) 2019 , SDIS Albi, (5) Septembre , Mémorial Montredon Labessonié, (6) 27 Juin 2022 , Préfecture Albi,

(7) 12 Décembre 2022, Conseil Départemental Albi, (8) novembre 2019 Remise de décoration, Cambon d'Albi, (9) cérémonie Castres

Photos : © ANMONM81

Cérémonies patriotiques, remises de prix, remises de décorations, obsèques ,...avec 16 sorties en 2021 , 24 sorties en 2022 dans l'ensemble du Département du Tarn, nous constatons qu'un seul drapeau ne permet pas à notre section de l'ANMONM d'être présente à toutes les cérémonies , notamment aux cérémonies se déroulant en même temps dans plusieurs villes du Département ou n'est pas en mesure dans certains cas d'être présent aux derniers hommages rendus à nos compagnons décédés.

Le Comité de Section a décidé en 2021 de lancer un projet d'acquisition d'un second drapeau , permettant aux 2 délégations Tarn Nord (drapeau basé à Albi) et Tarn Sud (drapeau basé à Mazamet) d'assurer la mission de façon plus complète. Une première souscription publique a ainsi permis de collecter en 2022 près de 1000 Euros, auxquels s'ajoute une subvention du Conseil Départemental du Tarn de 150 € et une autre de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Le second drapeau commandé en Novembre 2022 est actuellement en cours de fabrication dans l'atelier toulousain d'Abilis, fournisseur officiel des armées , pour une livraison dans le courant du 1er trimestre 2023. Il nous restera encore à trouver un (e) porte-drapeau pour l'albigeois...Appel aux volontaires.

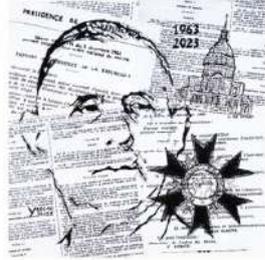
3 Décembre 1963 : Création de l'Ordre par le Général de Gaulle

L'Ordre national du Mérite est créé le 3 décembre 1963 par le Général De Gaulle, à l'initiative du Général Catroux alors grand chancelier. C'est l'aboutissement d'un plan d'entente. Cette réforme est entreprise au vu de la multiplication des récompenses sous les III^e et IV^e Républiques et de leur hétérogénéité, mais surtout face au constat de l'inflation des décorés de la Légion d'honneur. Au début des années 1960, avoir accompagné les conflits des cinq

Pour défendre la valeur de la plus haute distinction française, le général de Gaulle modernise tout d'abord sa réglementation : c'est la publication en 1962 du Code de la Légion d'honneur de 125 000 légionnaires vivants. Il institue ensuite un second ordre national, l'ordre national du Mérite destiné à récompenser les mérites distingués requis pour la Légion d'honneur*, notamment la durée de service qui est ici moindre

Dans le même temps, la plupart des ordres France d'outre-mer) sont supprimés. Seuls sont conservés les Palmes Académiques, le Mérite Agricole, le Mérite Maritime et les Arts et Lettres, en raison de leur ancienneté et de leur caractère propre, selon l'appréciation du général de Gaulle

En se substituant partiellement aux ordres disparus, l'ordre national du Mérite permet d'harmoniser le système des décorations françaises. Parachèvement de la réforme entamée avec la publication du Code en 1962, il vient seconder la Légion d'honneur et facilite en outre l'attribution d'une décoration nationale aux étrangers. Une échelle des récompenses se met ainsi en place, conforme à l'idée que le général Catroux expose au président de la République en octobre 1963.



1963 - 2023

distinction française, le général de Gaulle modernise la publication en 1962 du Code de la Légion d'honneur de 125 000 légionnaires vivants. Il institue ensuite un Mérite destiné à récompenser les mérites distingués requis pour la Légion d'honneur*, notamment (10 ans contre 20).

spécialisés (13 ordres ministériels et les 3 ordres de la Légion d'honneur) sont conservés les Palmes Académiques, le Mérite Agricole, le Mérite Maritime et les Arts et Lettres, en raison de leur ancienneté et de leur caractère propre, selon l'appréciation du général de Gaulle

Le général de Gaulle remet les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite au général Ely, lors de la cérémonie en l'honneur des membres du nouveau Conseil de l'ordre, au Palais de l'Élysée le 24 Juillet 1964



Photos : © Archives nationales



Le général de Gaulle remet les insignes de l'ordre national du Mérite aux médaillés des Jeux Olympiques d'Innsbruck au Palais de l'Élysée le 25 Juin 1964

Max Léognany, créateur des insignes

Élève à l'École des beaux-arts d'Henri Bouchard (sculpture) et d'Henry Dropsy (gravure en médailles), Max Léognany (1913-1994) obtient un grand prix de Rome de médaille en 1945. Employé dans un atelier de joaillerie, il allie sculpture, gravure et création de bijoux. Il réalise de multiples projets : épées d'académiciens, bijoux et nombreux insignes d'ordres français et étrangers. L'artiste est très tôt impliqué dans la création des insignes du Mérite. Soucieux du moindre détail, il multiplie les esquisses de travail avant de fixer, par une gouache lumineuse, le projet définitif pour la Monnaie de Paris en 1963.

Les insignes sont codifiés dans le décret du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite, article 25 :



La décoration du Mérite est une étoile à six branches doubles émaillées de bleu, surmontée d'une bélière formée de feuilles de chêne entrecroisées. Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de laurier entrecroisées ; l'avant présente l'effigie de la République avec cet exergue : « République française » et le revers deux drapeaux tricolores avec l'inscription : « Ordre national du Mérite » et la date « 3 décembre 1963 »

Max Léognany - Maquettes des insignes de commandeur et de la plaque de grand-croix de l'ordre national du Mérite - Gouache sur calque, 1963

Collection particulière © Musée de la Légion d'Honneur

D'après

De Gaulle et le Mérite

Création d'un ordre républicain (p. 4, 5, 6)

Dossier de Presse de l'Exposition du Cinquantenaire

Le Congrès National 2022 s'est tenu à Nancy

Le général Pierre de Villiers



© 2022 ANMONM81 / JC Zytka

Le président Jean-Claude Zytka a représenté la Section 81 au Congrès national 2022 qui s'est tenu à Nancy du 22 au 24 Juin 2022. Invité d'Honneur : le général Pierre de Villiers, ancien Chef d'Etat major des Armées, dont l'intervention a pour objet d'apporter des solutions concrètes aux jeunes qui vivent, comme nous, dans une période de grande turbulence et qui se posent la question de leur devenir.

Le général a rappelé qu'il est un praticien de l'autorité et qu'il s'est donné comme mission de transmettre ses valeurs et d'aider ses auditeurs, par ses réflexions, à devenir « des citoyens acteurs ».

Jeunesse et citoyenneté : apprendre à remettre la personne au coeur de la cité.

La réflexion porte sur quatre étapes :

- A – Les facteurs qui pèsent sur la jeunesse ;
- B – Les points d'ancrage pour une citoyenneté renouvelée ;
- C – Les qualités que les jeunes doivent développer ;
- D – Les valeurs à partager.

Trois conseils en guise de conclusion :

Outre le fait de savoir écouter les anciens qui ont de l'expérience !

1. L'humanité : y revenir en France. Pratiquer la charité, l'échange;
2. L'unité : le pardon, la bienveillance, la réconciliation, mettre les talents au service du collectif (le général cite les maréchaux Leclerc et de Lattre de Tassigny et leurs épouses) et laisser de côté les « diviseurs »;
3. L'espérance (contraire de la crainte de l'avenir, du pessimisme. Etre fier d'être français et de ce que nous faisons. « En France, un dirigeant qui réussit est suspect. Ailleurs il est admiré ! »

Le général de Villiers achève son propos par ces mots « Aimons notre jeunesse, elle nous le rendra ! La jeunesse a soif de grandeur, d'engagement et pas de performance ».

Les grandes décisions votées pour 2023

- Augmentation de la cotisation annuelle à 35 € (*)
- Augmentation de la « part siège » portée à 20 €
- Augmentation de l'abonnement annuel à la revue Le Mérite porté à 16 €
- Election de 7 administrateurs nationaux aux 7 postes vacants
(* + supplément frais section éventuellement)

Le Grenelle des effectifs

De Novembre 2021 à Juin 2022 le groupe de travail composé de 7 membres et 3 « grands témoins », a mené avec un panel de 19 sections un étude approfondie visant à comprendre les raisons de la baisse continue des effectifs de l'association et à proposer des mesures correctives:

- Actualisation du diagnostic réalisé en 2017
- Travail collaboratif avec 19 sections
- Une synthèse générale et une présentation des conclusions au Congrès.

Le diagnostic de la Commission nationale Développement et prospective confirme un état des lieux très préoccupant:

Diminution continue des adhésions dans la grande majorité des sections.

Difficulté à fidéliser les adhérents

Implication en baisse dans la marche des sections : comité, commissions...

Participation aux activités de plus en plus faible

Paiement des cotisations généralement laborieux et aléatoire

Relations extérieures excessivement variables d'une section à l'autre

Pas d'explication unique : des causes multifactorielles:

Baisse continue des effectifs des promotions sur une longue période.

Individualisme, volatilité et dématérialisation des décorés.

Méconnaissance et / ou indifférence pour les distinctions honorifiques.

Perception absente et ou négative des décorations, de l'ONM en particulier.

Eloignement des fondamentaux : valeurs, principes, symboles.

Pas de relation entre « être décoré » et b »adhérer à l'association ANMONM ».

Faible valorisation de l'ANMONM par les relais extérieurs.

Processus de nomination/promotion lent et opaque.

Des rapports siège / sections ou internes aux sections perfectibles

Une histoire de sous... ou la Numismatique, une science à facettes



Notre Compagnon Sylvie Pey de Turckheim nous livre dans cette étude un concentré de l'histoire des monnaies depuis la Lydie, au 6^{ème} siècle AC, jusqu'à nos jours.

C'est principalement à partir du 19^{ème} siècle que sont apparus les catalogues généraux de monnaies grecques et romaines, gauloises et féodales. Les corpus monétaires présentent ainsi les bases d'une numismatique qui permet de reconstituer avec précision la production d'un atelier monétaire de l'Etat émetteur. La numismatique (du grec *numisma*) va servir l'histoire et l'archéologie. Ce sont ses facettes principales que les numismates vont sublimer grâce aux monnaies, à leur fabrication et à leur usage. Elles seront à l'origine des politiques monétaires car seules les monnaies sont habilitées aux échanges reprenant et perpétuant ainsi les pratiques du « troc » de l'Antiquité.

Après bien des siècles où il était en usage, c'est au VIII^{ème} s. avant J-C et à la Lydie que nous devons les premières monnaies. Depuis longtemps déjà l'or et l'argent étaient utilisés comme moyen d'échange et on pense que dès 2500 avant J-C les Babyloniens avaient inventé un système à pondérale. Mais ce sont les marniens qui, pesant et vérifiant les lingots de métal en circulation, ont imaginé pour les reconnaître aisément des poinçons de garantie du poids et de la valeur du métal. Le lion, première marque relevée, était l'emblème de la dynastie des rois de Lydie.



Créséide
Source : BNF

La première monnaie lydienne était en electrum, alliage naturel d'or et d'argent d'origine alluviale qui avait sa valeur propre indépendamment de sa teneur en or et en argent. Néanmoins les dynastes lydiens pensèrent qu'il était préférable de fixer les pourcentages de l'alliage. La décision fut prise par le roi Crésus (561-546 av. J.-C.) : abandonner l'*electrum* pour une monnaie bimétallique or-argent dont la valeur était dans le rapport 13 / 3 pour 1.

Sylvie de Turckheim-Pey a fait toute sa carrière à la Bibliothèque Nationale où après ses études à l'Ecole du Louvre elle entre en 1967 au département des Monnaies, médailles et antiques, section monnaies romaines.

Successivement bibliothécaire, responsable de la Section Médailles et Objets, chargée de publication de la Revue de la BN, Conservateur en 1993, Conservateur en chef en 2002, Sylvie Pey est en retraite depuis Juillet 2002.

Très active dans le monde associatif social et culturel elle est Membre correspondant de l'Académie de La Rochelle et de l'Académie de Montauban et également Maître ès-jeux de l'Académie des jeux floraux de Toulouse

Les travaux de Sylvie Pey ont permis d'identifier des milliers de monnaies romaines en bronze, provenant des collections nationales, municipales ou de trésors mis au jour en France, de participer à plusieurs expositions qui sont à l'origine d'articles importants, et de publier ou participer à la publication de plusieurs ouvrages sur l'histoire des monnaies et des médailles. Une cinquantaine de publications ont été ainsi imprimées dans les revues spécialisées et archéologiques en France et à l'étranger

De 1987 à 2001, elle dispense son enseignement aux étudiants de l'Ecole du Louvre : monnayages européens, médailles révolutionnaires, plaquettes de la Renaissance Italienne, jetons depuis le Moyen Age, mais également la formation des étudiants en gestion administrative et bibliothéconomique.

Sylvie Pey, membre de la Section du Tarn depuis 2005 a été promue Officier de l'ONM en 2020.

Vous savez sans doute que Crésus tirait l'or des paillettes qui roulaient dans la rivière lydienne nommée Pactole... Dorénavant les monnaies seront frappées dans les ateliers monétaires des différentes cités de la Grèce et de la Grande Grèce et ce jusqu'à la fin de la dynastie ptolémaïque implantée en Egypte.

Nous voici donc arrivés au seuil du monde romain dont les premières monnaies furent en bronze, métal courant en Italie. Pour faciliter le commerce, le monde romain naissant allait de pair avec les ateliers monétaires de Sicile et de la Grande Grèce depuis le V^{ème} siècle av. J.-C. La première monnaie d'argent des Siciliens était taillée par rapport à un poids-étalon de bronze, la *litra*.



Litra Léontini
Sicile

Les Romains n'éprouvèrent pas le besoin d'une monnaie spécifique avant le III^{ème} siècle av. J.-C. Ce fut l'*aes signatum*, un bronze rectangulaire encombrant (16cmX9,5cm) pesant environ 327g ! L'image d'un bœuf apparaît sur une face ; ce qui est tout indiqué puisque le bœuf est le *pecunia* !

Vers 289 av. J.-C. ; le Sénat confia à trois magistrats (triumviri) la responsabilité des émissions de monnaies d'or, d'argent et de bronze. La plus populaire de ces espèces est certainement le *sesterce* qui vaut 1 denier (10 aes) et (1/24 de la livre) d'argent puis le *follis*. Il faut attendre le règne d'Auguste 27 av J.-C - 14 ap J.-C, pour voir apparaître la monnaie d'or l'*aureus*.

Aux fastes des empereurs romains parmi lesquels Auguste, Hadrien, Aurélien, Dioclétien et Constantin méritent des mentions particulières en tant qu'administrateurs illustres, succéda l'hégémonie et la force ingénieuse de Byzance.

Après les dévaluations successives qui avaient conduit l'empire romain à sa chute, la réforme monétaire de l'empereur Anastase Ier (491-518) tenta d'assainir le système. Une monnaie de bronze, *nummus*, caractérisée par son poids juste et l'indication de sa valeur, fut mise en circulation. La monnaie d'argent restait très rare mais le sou d'or, ou *solidus* garda un poids et un aloi non altéré jusqu'au XI^{ème} s. A partir du IX^{ème} s. le « *besant* » comme on l'appelait en Occident, fut pratiquement la seule pièce d'or de la Chrétienté ayant sa place dans les trésors, les foires et les marchés de l'Europe médiévale.

Grâce à Alexis I Comnène (1081-1118), le système monétaire fut assaini à Constantinople et à Thessalonique, les deux principaux ateliers monétaires . Le titre du solidus était passé de 24 carats à 8cts ; il prit le nom d'*hastamenon* en la forme *scyphate*.

La réforme de 1092-93 introduisit l'*hyperpère* scyphate au titre fixe entre 20 et 21 crts. , et le *nomisma trachy aspron* ou scyphate blanc à cause de la couleur de sa teinte en electrum. En 1204, lors de la prise de Byzance par les Croisés, la fin de l'empire byzantin s'amorça, et les monnaies subirent des dévaluations jusqu'en 1453. Byzance est alors prise par les Turcs. L'empire byzantin est mort et avec lui, son système monétaire.



Aes signatum (1ère monnaie romaine – Italie)



© <http://www.egb.fr>

Sesterce Sabine [128-136]



© <http://www.egb.fr>

Solidus d'or Théophile [829-842]



Solidus d'or Constantin I [324-337]



© <http://www.egb.fr>

Solidus d'or Thibère II [578-582]



Exposition
Numismatique
Paris 1972

Mais revenons un peu chez nous !

Tandis que la civilisation grecque brillait de mille feux et que la Méditerranée romaine tentait de maintenir sa suprématie, un peuple barbare et guerrier vivait dans le plus grand secret. Le voile se déchira à partir du XIX^{ème} siècle lorsque les chercheurs défrichèrent ce terrain presque vierge. On ne sait pas grand-chose sur ce qui existait en Gaule avant l'apparition de la monnaie, pour faciliter les transactions commerciales. Sans doute le troc ? Les numismates s'entendent sur le fait que les premières monnaies émises par et, pour les Gaulois étaient proches du monnayage grec et romain. En particulier la ville de *Massilia* (Marseille antique) qui frappa dès le VI^{ème} s. av. J-C des monnaies imitées de certaines villes de l'Asie mineure. Ce sont des *drachmes* et leurs multiples



© <http://www.cgb.fr>

Massilia obole MA tête à gauche [121-82 AC]

puis, peu à peu, les différents peuples de la Gaule commencèrent à envisager l'émission de monnaies d'or, d'argent et en alliage de bronze appelé *potin*. Il n'y a pas de système unifié mais l'inspiration iconographique fait preuve d'un sens décoratif abstrait qui a généré la convoitise et l'admiration des peintres modernes...

Nous conseillons au lecteur de se rapprocher de Strabon et du jeune Anacharsis pour apprécier le flux et le reflux de l'itinéraire monétaire autour de la Méditerranée... Quel beau champ d'étude et de réflexion qui le rapprochera de l'écu européen !!!

Cette prise de contact – si rudimentaire soit-elle - est bien là pour mettre en évidence les origines de la pensée monétaire

Bibliographie

La numismatique antique, Jean Babelon, PUF 1949

La numismatique, Cécile Morrisson, PUF 1992

La numismatique en 10 leçons, P. de La Perrière, Pierre Colombani, Hachette 1979

Dictionnaire de numismatique, M. Amandry, Larousse/Her 2001

De la drachme au bitcoin. La monnaie une invention en perpétuel renouvellement, PUF Franche-Comté 2020.

dont nous sommes toujours redevables. L'argent est le nerf de la guerre ; c'est indéniable ; son existence est vitale. Quoi de plus fascinant que l'évolution des sociétés, des peuples, des nations par leur témoignage le plus précieux, leur raison d'exister et leur survie. Les monnaies reflètent l'histoire des chefs telles qu'ils la font connaître à leurs sujets à l'intérieur des frontières et parfois au-delà : elles imposent le respect. Ces flans ornés ne sont pas muets : par leur usure, ils indiquent leur temps de circulation (le *frai*) avant leur perte ou leur thésaurisation.

Pensez à l'ingéniosité et à l'adresse du graveur qui inscrit son dessin préparatoire à l'intérieur d'un cercle de 18 à 28 mm. Les messages chronologiques, économiques et artistiques d'un moment de la civilisation, d'une cité ou d'un empire viennent en complément. La numismatique est tout à la fois, une science exacte et un art. C'est pourquoi, elle séduit le chercheur et comme le collectionneur.

En conclusion, j'emprunterai à l'un de mes maîtres ses recommandations qui éveilleront peut-être des vocations... « Le numismate est un collectionneur qui étudie, qui travaille, qui observe et qui publie le résultat de ses recherches. Ne croyez pas qu'il est nécessaire de sortir d'une grande école mais il faut être curieux, cultivé, enthousiaste, faire jouer sa mémoire visuelle, et avoir le goût de l'histoire et de l'art. » En complément il faut lire les revues spécialisées, bien illustrées, et assister aux conférences embellies de projections.

On entre dans le labyrinthe de la numismatique comme en sacrodoce ; après trente ans on est toujours aussi passionné. Et bon voyage, vers le *bitcoin* et le crypto-monnayage !!!!

Sylvie de Turckheim - Pey
Conservateur en chef honoraire
Bibliothèque nationale de France
ANMONM 81
Janvier 2022



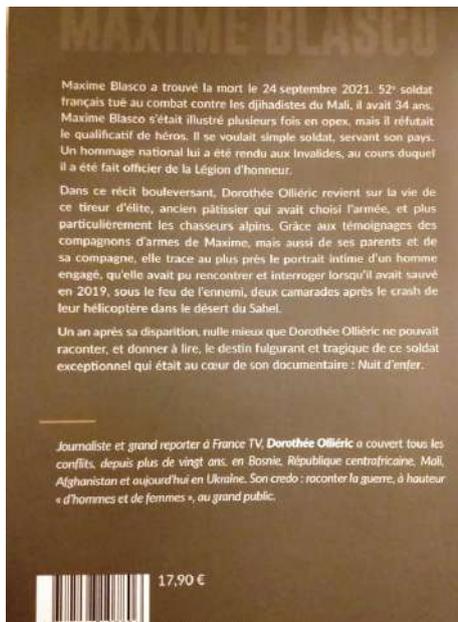
Monnaie royale Louis XIV
louis d'or



Monnaie royale Louis XIV
Navarre 1

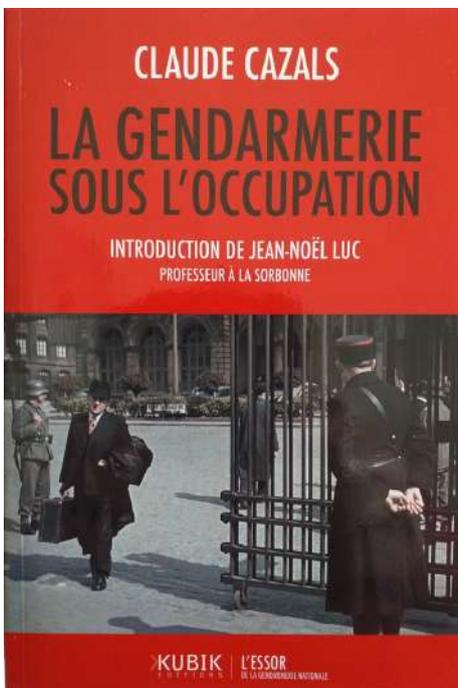
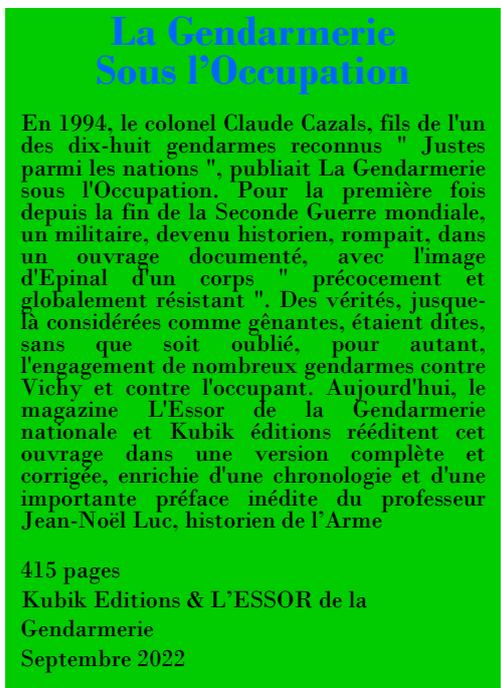


Monnaie royale Louis XIV
Navarre



Maxime Blasco
Un soldat d'élite
 Maxime Blasco a trouvé la mort le 24 septembre 2021. 52e soldat français tué au combat contre les djihadistes du Mali, il avait 34 ans. Maxime Blasco s'était illustré plusieurs fois en opex, mais il refusait le qualificatif de héros. Il se voulait simple soldat, servant son pays. Un hommage national lui a été rendu aux Invalides, au cours duquel il a été fait officier de la Légion d'honneur. Dans ce récit bouleversant, Dorothée Olliéric revient sur la vie de ce tireur d'élite, ancien pâtissier qui avait choisi l'armée.

Editions du Rocher
 Paru le 7/9/2022



LA GENDARMERIE SOUS L'OCCUPATION
 INTRODUCTION DE JEAN-NOËL LUC
 PROFESSEUR À LA SORBONNE

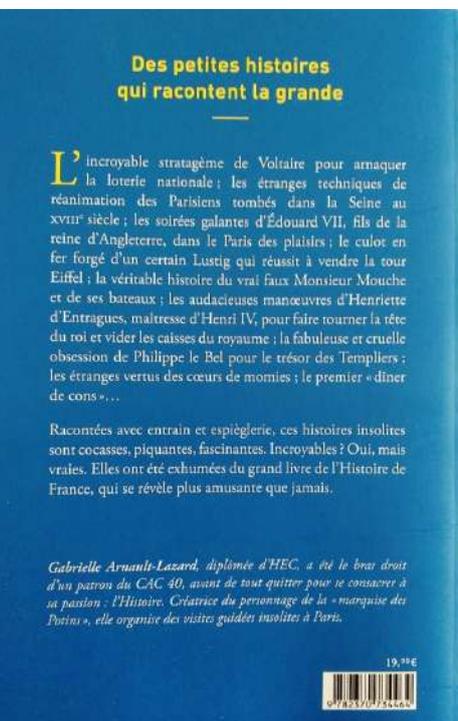
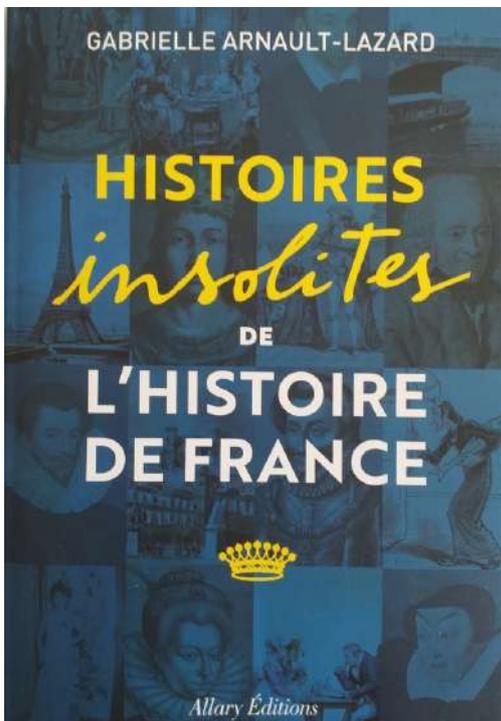
En 1994, le colonel Claude Cazals, fils de l'un des dix-huit gendarmes reconnus « Justes parmi les nations », publiait *La Gendarmerie sous l'Occupation*. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un militaire, devenu historien, compte, dans un ouvrage documenté, avec l'image d'Épinal d'un corps « précocement et globalement résistant ». Des vérités, jusque-là considérées comme gênantes, étaient dites, sans que soit oublié, pour autant, l'engagement de nombreux gendarmes contre Vichy et contre l'occupant.

Ce livre, immédiatement salué par la critique universitaire, fit rapidement autorité sur la période et, malgré un second tirage, fut vite épuisé.

Aujourd'hui, le magazine *L'Essor de la Gendarmerie nationale* et Kubik éditions rééditent cet ouvrage dans une version complète et corrigée, enrichie d'une chronologie et d'une importante préface inédite du professeur Jean-Noël Luc, historien de l'Armée, qui replace le livre de Claude Cazals dans l'évolution de la mémoire institutionnelle et dans l'historiographie.

Le lecteur dispose ainsi d'un document de référence sur une période troublée qui continue de susciter intérêt et passion chez les historiens et chez le grand public, car, comme le souligne le préfaceur : « les "années noires" offrent un observatoire unique sur le fonctionnement et le rôle d'une force militaire originale, à l'interface entre l'État, la société et les autres troupes ».

KUBIK ÉDITIONS | L'ESSOR DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Histoires insolites de l'Histoire de France

Gabrielle Arnault-Lazard diplômée d'HEC, a été le bras droit d'un patron du CAC 40, avant de tout quitter pour se consacrer à sa passion : l'Histoire. Créatrice du personnage de la "marquise des Potins", elle organise des visites guidées insolites à Paris.

Culot en fer forgé d'un certain Lustig qui réussit à vendre la tour Eiffel ; la véritable histoire du vrai faux Monsieur Mouche et de ses bateaux ; la fabuleuse et cruelle obsession de Philippe le Bel pour le trésor des Templiers Racontées avec entrain et espièglerie, ces histoires insolites sont cocasses, piquantes, fascinantes. Incroyables ? Oui ; mais vraies. Elles ont été exhumées du grand livre de l'Histoire de France, qui se révèle plus amusante que jamais.

235 pages.
 Allary Éditions
 Août 2022